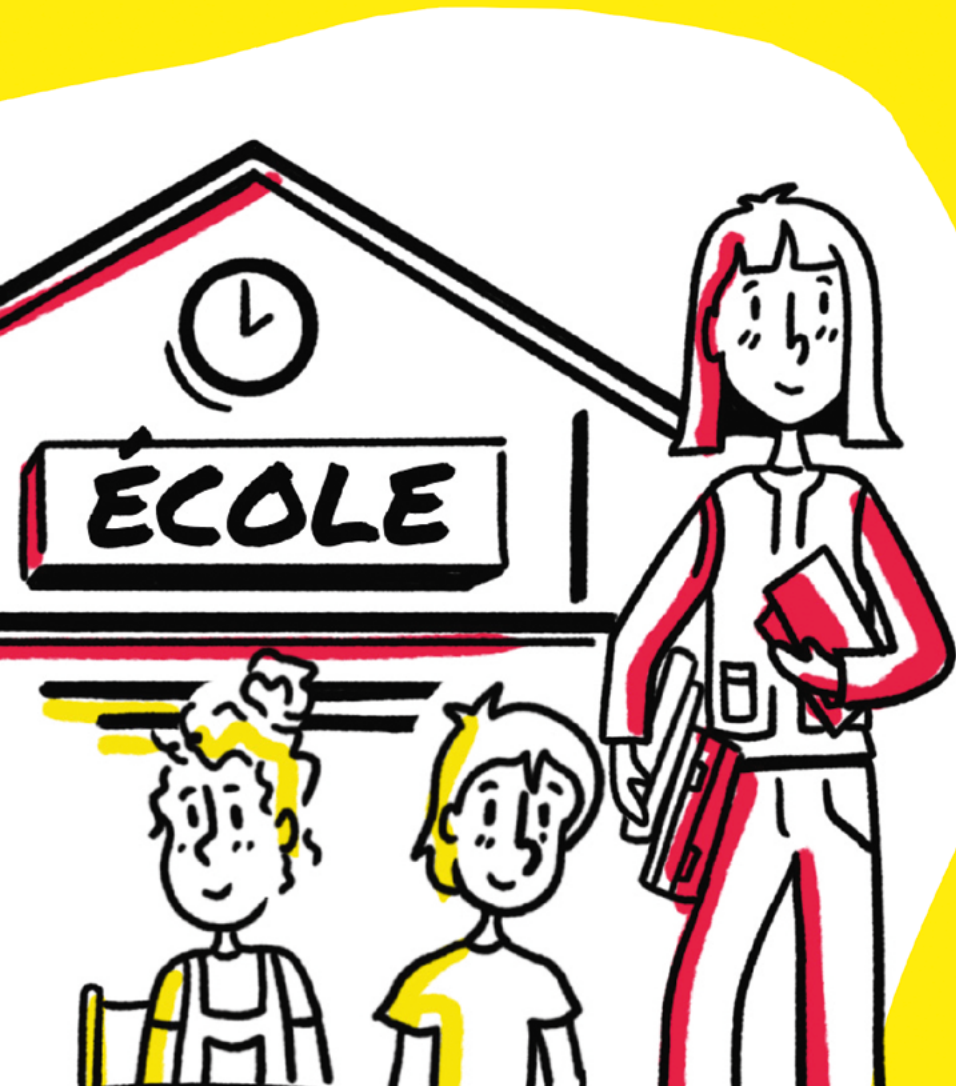


SE SYNDIQUER

Pour moi, pour nous
Pour notre métier,
Pour l'école





DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

- ▶ Snuipp.fr
- ▶ Nos réseaux sociaux
 - ▶ facebook.com/snuipp
 - ▶ @FSU_SNUipp
 - ▶ snuippfsu
- ▶ Neo.snuipp.fr

DES PUBLICATIONS

- ▶ Fenêtres sur cours
- ▶ Pour
- ▶ Des brochures thématiques
- ▶ Les lettres d'information



DES INITIATIVES ET DES RENCONTRES

- ▶ Des militant-es sur le terrain
- ▶ Des réunions d'information syndicale
- ▶ Des stages de formation syndicale nationaux et départementaux
- ▶ Des colloques sur le métier
- ▶ Des universités d'automne et de printemps

Contacts SNUipp dans votre département :

✉ **Mail :** snuippXX@snuipp.fr

🌐 **Site :** <http://XX.snuipp.fr>

où XX est le numéro de la section départementale

Se syndiquer...

Vous hésitez ?



Le mot des secrétaires généraux

Unis et
massivement
syndiqués,
les personnels

sont en mesure de relever collectivement les défis auxquels est confrontée l'école et de porter des propositions au bénéfice des personnels, des élèves et des écoles. C'est ce à quoi s'attachent quotidiennement les militantes et les militants de la FSU-SNUipp. Se syndiquer participe à renforcer un outil collectif au service de chacun et chacune et de toute la profession ! C'est aussi avoir la possibilité de participer aux décisions et de s'investir à sa mesure.

Premier syndicat de la profession, proche et disponible

La FSU-SNUipp représente les 347 000 enseignant-es du primaire, environ 4000 PsyEN, 132 200 AESH, les personnels sous contrat et les PEGC dans environ 55 000 écoles et établissements scolaires français. La FSU-SNUipp les accompagne quotidiennement dans leur vie professionnelle. Mouvement, promotions, fermetures et ouvertures de classe, temps partiels, formation professionnelle, conditions de travail mais aussi orientation des programmes et des instructions officielles voire conception du métier se jouent à la fois au rythme des décisions ministérielles, académiques et départementales. La FSU-SNUipp, avec une section dans chaque département et avec des représentantes et représentants élus dans toutes les instances, s'investit et se mobilise, pour répondre au mieux à cette réalité.

Guilaine David, Blandine Turki, Nicolas Wallet,
co-secrétaires généraux

La FSU-SNUipp

Premier syndicat pour défendre les droits et en gagner de nouveaux

► Un syndicat porte-voix de la profession

Les conditions d'exercice du métier, en mutation, sont de plus en plus difficiles, dégradant souvent les conditions de vie des personnels. Les injustes réformes des retraites successives ont allongé les carrières, retardé l'âge de départ et réduit les pensions. Le travail doit être mieux reconnu et les droits respectés et améliorés. Les actions menées avec les personnels, pour défendre l'école et la Fonction publique, pour améliorer les salaires et les carrières, sont à poursuivre.

► Salaires : revaloriser les salaires de toutes et tous

Soutenue par une profession mobilisée, la FSU-SNUipp a obtenu des augmentations indemnitaires pour toute la profession et des améliorations du déroulement de carrière. Mais pour la plupart des PE, les pertes de pouvoir d'achat, liées à l'inflation et au gel du point d'indice, ne sont toujours pas compensées. Alors que le salaire des PE est inférieur de 19% à la moyenne de l'OCDE, cette revalorisation ne satisfait pas les attentes de la profession et ne résoudra pas la crise d'attractivité du métier enseignant.

Le syndicat revendique 300€ nets/mois immédiatement pour tous les personnels enseignants, assortis d'une augmentation de la



valeur du point d'indice et de son indexation sur l'inflation, sans oublier les AESH dont le salaire est bien souvent inférieur à 800€.

► Temps de travail : ça déborde!

43 heures, c'est le temps de travail hebdomadaire médian reconnu par le ministère pour les PE. Multiplication des réunions, des concertations, relations avec les parents, les partenaires: le temps de travail hors-la-classe explose. La FSU-SNUipp revendique la déconnexion du temps élèves et du temps enseignant pour atteindre 18 heures devant élèves et 3 heures consacrées au travail en équipe et avec les partenaires de l'école.

Face à la multiplication de demandes d'utilisation d'outils numériques professionnels hors temps de service, la FSU-SNUipp revendique le respect du droit à la déconnexion.

► Effectifs

Avec les dédoublements des GS, CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire et en étendant le principe de 24 maximum par classe sur ces niveaux hors EP, le ministère reconnaît que la diminution des effectifs a un effet sur la réussite des élèves. Cette mesure positive ne doit pas s'effectuer au détriment des autres niveaux. La FSU-SNUipp demande une réelle diminution des effectifs par classe sur l'ensemble du territoire avec 22 élèves maximum partout.

► Pour un mouvement respectueux des PE

Malgré l'opacité de la nouvelle gestion des carrières, la FSU-SNUipp accompagne les personnels, interroge l'administration afin d'exiger de la transparence collective, dans le mouvement départemental ou les permutations. La FSU-SNUipp exige une amélioration de la mobilité des personnels, l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique et le retour à une gestion équitable et transparente des opérations au sein des Commissions administratives paritaires départementales (CAPD).

► Pour une vraie médecine du travail

À quand remonte votre dernière visite médicale ? La FSU-SNUipp exige une réelle prise en compte de la santé des personnels et une médecine de prévention de qualité, au service des personnels et de leurs élèves.

**► Direction d'école
du temps et des moyens !**

Directeurs et directrices tiennent une place particulière dans le collectif de travail et des

responsabilités essentielles au bon fonctionnement de l'école. La fonction est au cœur des interactions de l'école : familles, collectivités, professionnels du domaine du soin... Mais elle a été attaquée notamment par la loi Rilhac, au risque d'ouvrir la voie à un statut hiérarchique dans l'école, détériorant le collectif de travail entre pairs. L'augmentation des décharges et des mesures indemnitaires obtenues par la FSU-SNUipp doit se poursuivre pour répondre aux attentes.

La FSU-SNUipp revendique une revalorisation financière et des moyens pour se consacrer pleinement aux élèves, à la coordination et l'animation de l'école, avec une véritable aide pérenne au fonctionnement de l'école, plus de décharges de service et de formation.

► AESH, un statut et un salaire digne !

Les AESH sont des personnels incontournables de l'école inclusive. Mais ces agent-es sous contrat continuent d'exercer dans des conditions précaires : temps de travail incomplet, faible rémunération, conditions de travail dégradées, mutualisation et gestion pilotée par les PIAL, absence de formation... L'abandon du regroupement des AESH et des AED au sein d'un métier d'accompagnement à la réussite éducative (ARE), obtenu grâce aux mobilisations syndicales, n'enlève rien à la précarité des personnels.

La FSU-SNUipp revendique un véritable métier d'AESH qui passe par la création d'un corps de la Fonction publique, une revalorisation salariale, l'assurance d'un temps complet et la garantie de meilleures conditions de travail.

La FSU-SNUipp

Premier syndicat pour penser et transformer le métier



© MILLERAND/ANAJA PRESSE

Pour donner les moyens aux PE, PsyEN et AESH de bien accomplir leurs missions, formation et reconnaissance d'un travail de conception comptent parmi les conditions pour pouvoir agir sur l'évolution du métier et prendre pleinement sa part dans les transformations de l'école.

► Enseigner, un métier de conception

Pédagogues professionnels, les PE doivent garder la main sur leur métier. Dans le cadre de contenus et de programmes définis nationalement, pouvoir choisir et élaborer ses

propres méthodes et démarches, bâtir ses projets et rester maîtres et maitresses des dispositifs d'évaluation des élèves constituent des incontournables. La FSU-SNUipp revendique une réelle liberté pédagogique, menacée par le « choc des savoirs » (programmes directifs, labellisation des manuels, généralisation des évaluations nationales...).

► Former sans formater

Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, il faut reconstruire une formation professionnelle initiale et continue, en prise avec des situations d'enseignement aux multiples facettes : relationnelle, didactique, pédagogique. Les recherches en éducation participent de la formation des enseignant-es et doivent être accessibles à toutes et tous, hors la tutelle du ministère.

► Maternelle, voir grand pour les petits !

La scolarisation en maternelle, véritable levier de réussite scolaire, doit conserver des missions spécifiques, sans subordination à l'élémentaire. La FSU-SNUipp continue de revendiquer des conditions indispensables à l'école première notamment une baisse des effectifs dans toutes les classes qui sont parmi les plus élevés d'Europe, une ATSEM affectée à temps plein dans toutes les classes et la scolarisation dès deux ans partout où cela est nécessaire.

La FSU-SNUipp dans la FSU

Pour penser et transformer la société

Un syndicat engagé pour les droits humains

Les engagements professionnels ne s'arrêtent pas à la classe ou à l'école. Pour la FSU-SNUipp, il n'est pas possible de rester indifférent à l'aggravation des inégalités d'accès à l'emploi, à la santé, à la culture, mais aussi au développement de la précarité, des discriminations qui touchent les familles. Autant de freins à la réussite de tous les élèves. La FSU-SNUipp est solidaire et agit.



© SHUTTERSTOCK

► Dans FSU-SNUipp il y a FSU

La FSU-SNUipp appartient à la FSU, une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux qui lui permettent d'être avec ses 150 000 adhérent·es l'une des principales fédérations de la Fonction publique. Elle intervient pour promouvoir le développement des services publics comme vecteur de

solidarité et d'égalité, mais aussi pour garantir l'accès de toutes les citoyennes et tous les citoyens à des services publics de qualité (école, hôpital, emploi, culture...). La FSU promeut un syndicalisme de lutte, unitaire, indispensable pour créer un rapport de force avec l'ensemble des salariés et salariées.

La FSU sur le web!



www.fsu.fr



facebook.com/fiers.du.service.public



[@pressefsu](https://twitter.com/pressefsu)



Se syndiquer ? N'hésitez plus !

Une vraie bonne idée

Pour moi, pour nous, pour mon métier, pour l'école

- ▶ Pour s'informer, se faire aider et être défendu-e
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants et représentantes de la FSU-SNUipp
- ▶ Parce que la FSU-SNUipp a été attentive à sa situation, a donné une information, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain
- ▶ Pour réfléchir, échanger sur le métier et le faire avancer collectivement
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités
- ▶ Par envie de bien faire son travail, et par besoin du respect dû en tant que professionnelle ou professionnel
- ▶ Pour changer l'école et la société

Le syndicat... c'est trop cher ?

Avec la déduction fiscale de 66% transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de la cotisation sont remboursés, y compris pour les personnes non imposables. Ces cotisations sont indispensables pour faire fonctionner le syndicat, éditer et acheminer les journaux, financer les actions, les charges des locaux (loyer, téléphone, internet)... C'est l'assurance d'avoir toujours le collectif FSU-SNUipp à ses côtés !

Se syndiquer c'est utile

Le syndicat ne vit que des cotisations de ses syndiqué-es pour informer, défendre les personnels tant individuellement que collectivement. **Se syndiquer, c'est être plus forts, efficaces et constructifs ensemble pour défendre l'école, les droits individuels et collectifs.**

Vous syndiquer à la FSU-SNUipp ?

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

**POUR ADHÉRER
EN QUELQUES
CLICS, SCANNEZ
CE QR CODE**



 adherer.snuipp.fr